

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL

Nº 30

TROISIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation et lecture de pétitions :

M. LOEWEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial reconnaissance la nécessité d'ouvrir une école secondaire publique dans la région Sud-ouest de Winnipeg et qu'il travaille en collaboration avec la Commission des finances des écoles publiques afin d'envisager d'offrir le financement approprié pour l'établissement d'une école secondaire dans ce secteur. (C. Boyko, F. Pimentel, D. Johnson et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial envisage de doter la municipalité rurale d'East St. Paul d'un service d'ambulance local qui permettra de desservir East St. Paul et West St. Paul, qu'il envisage d'améliorer le service d'ambulance offert aux Manitobains en utilisant des technologies comme le système GPS et en créant un centre de coordination du transport des malades, ce qui permettra aux malades d'être transportés le plus rapidement possible par l'ambulance la plus proche de chez eux, et qu'il veille à fournir les fonds nécessaires au maintien de délais d'intervention efficaces et de services durables. (D. Carr, S. D. Carr, N. Carr et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que cette dernière envisage de reconnaître le besoin de siéger pendant un minimum de 80 jours au cours d'une année civile. (V. Modha, D. Sud, H. Sud et autres)

M. GERRARD — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Santé permette aux femmes de mieux choisir où elles accoucheront et qu'il envisage de mettre fin au plan de fermeture de la maternité du Victoria General Hospital. (L. Hourie, R. Mason et C. Brass)

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre envisage de couvrir les coûts des pompes à insuline prescrites par les endocrinologues et les médecins sous le Régime d'assurance-maladie du Manitoba. (D. Catellier, M. Gobeil, S. Schroeder et autres)

M. le <i>ministre</i> LEMIEUX dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2005-2006 — Transports et Services gouvernementaux. (Document parlementaire n° 64)										
M ^{me} la <i>ministre</i> OSWALD dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2005-2006 — Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé.										
(Document parlementaire n° 65)										
M. le ministre Struthers dépose :										
les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2005-2006 — Fonds des innovations de développement durable;										
(Document parlementaire n° 66)										
les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2005-2006 — Conservation.										
(Document parlementaire n° 67)										
M. le <i>ministre</i> BJORNSON dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2005-2006 — Éducation, Citoyenneté et Jeunesse. (Document parlementaire n° 68)										
M. le <i>ministre</i> ROBINSON dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2005-2006 — Sport. (Document parlementaire n° 69)										
M. STRUTHERS, <i>ministre de la Conservation</i> , fait une déclaration au sujet de la semaine de l'arbre et des forêts qui se déroule du 1 ^{er} au 7 mai 2005.										
M. FAURSCHOU et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.										
Conformément au paragraphe 26(1) du <i>Règlement</i> , MM. MALOWAY et MURRAY, M ^{mes} BRICK et TAILLIEU ainsi que M. le <i>ministre</i> BJORNSON font des déclarations de député.										

L'A	Assemblée	décide	, à l	l'unanimité,	, de mo	dif	ier de no	uvea	u l'ordre d	'exan	nen des b	oudgets	que	prévoit le
docume	ent parleme	ntaire	n° 3	37 déposé le	e 17 ma	rs 2	2005. Ain	isi, l	es budgets	du m	inistère d	le la Sa	anté,	d'Enfants
en santé Manitoba et du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé														
seront	examinés	dans	la	salle 255,	avant	le	budget	du	ministère	des	Transpo	rts et	des	Services
gouveri	nementaux.													

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 17 h 33, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hickes